



PROCES VERBAL DE LA REUNION DU COMITE SYNDICAL Du 18 juin 2025

N° 2025 / PV 4

L'an deux mil vingt-cinq, le dix-huit juin à dix-sept heures trente, les membres du Comité Syndical, se sont réunis à la mairie de Fontenay-Trésigny, sur convocation de Patrick ROSSILLI, Président.

Nombre de délégués en exercice : 14

Nombre de délégués présents : 08

Etaient présents :

Mesdames et Messieurs, Anne SCORTEGAGNA, Patrick ROSSILLI, Florence FAVRE (suppléante de Monsieur Christian ROSSI), Hélène AFCHAIN, Michel LACAS

Etaient absents :

Mesdames et Messieurs Christine MUZEAUX, Christian ROSSI (remplacé par Florence FAVRE) Gaëlle LOWAGIE, Catherine BONNADIER, Patricia BORG, Pascal LOUYER, Laurent LEVASTRE, Sylvie CHEVALIER, Jean-Pierre SIVADIER, Guy BRANET

Secrétaire de séance : Madame Florence FAVRE

Ouverture de la séance par Monsieur ROSSILLI, Président.

DEL20250618_1 - Facturation des bassins aux associations pour la saison 2024/2025

Les travaux de rénovation énergétique de la piscine intercommunale (SIEGCL) ont entraîné sa fermeture du 20 octobre au 31 décembre 2024.

Durant cette période, les associations n'ont pas eu accès à l'établissement. Ils ont été contraints de réserver des créneaux sur d'autres structures pour la continuité de leurs activités. Cette situation leur a engendré un coût supplémentaire.

Pour rappel, les tarifs en vigueur de location des bassins par les associations sont les suivants :

ASSOCIATIONS	TARIFS au 01/09/2021
Dauphins CB	28,60 €
Club Subaquatique Marsange	25,20 €
Club des Amis de Michel Bazelier	24,10 €

Au vu des éléments évoqués ci-avant, il est proposé au conseil syndical d'appliquer une remise exceptionnelle de 20% sur les factures 2024/2025 des associations.

La participation des associations s'établirait, par conséquent, comme suit :

ASSOCIATIONS	TARIFS au 01/09/2021	Tarifs 2024/2025
Dauphins CB	28,60 €	22,88 €
Club Subaquatique Marsange	25,20 €	20,16 €
Club des Amis de Michel Bazelier	24,10 €	19,28 €

DELIBÉRATION

Le Conseil Syndical,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n° SIEGCL20210625-4 du 25 juin 2021 fixant les tarifs pour les associations à compter de la saison 2021-2022,

Considérant la fermeture de la piscine intercommunale de Fontenay-Trésigny durant 2 mois entre fin octobre et fin décembre 2024,

Considérant que les associations n'ont pu accéder aux bassins pour leurs activités durant cette période,

Après en avoir délibéré, **à l'unanimité**,

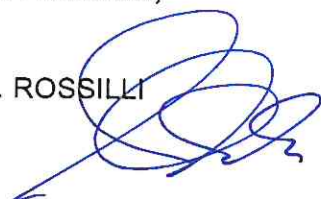
ARTICLE UNIQUE : ACCORDE une remise exceptionnelle, à hauteur de 20%, sur les factures des associations utilisatrices de la piscine intercommunale (SIEGCL) pour la saison 2024/2025. Leur participation 2024/2025 est donc fixée comme suit :

ASSOCIATIONS	TARIFS au 01/09/2021	Tarifs 2024/2025
Dauphins CB	28,60 €	22,88 €
Club Subaquatique Marsange	25,20 €	20,16 €
Club des Amis de Michel Bazelier	24,10 €	19,28 €

La séance a été levée à 17h45

Le Président,

P. ROSSILLI



Le secrétaire de séance,

F. FAVRE

